



Troisième trimestre de 2021
États financiers consolidés résumés et
notes complémentaires
NON AUDITÉS INTERMÉDIAIRES
Le 2 novembre 2021

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Non audité (en millions de dollars canadiens)	30 septembre 2021	31 décembre 2020
ACTIF		
Courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 220 \$	3 658 \$
Placements à court terme	3 482	3 843
Total de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court terme	8 702	7 501
Liquidités soumises à restrictions	92	106
Créances clients	744	644
Stocks de carburant aviation	79	41
Stocks de rechanges et fournitures	108	125
Charges payées d'avance et autres actifs courants	134	254
Total de l'actif courant	9 859	8 671
Placements, dépôts et autres actifs	1 095	833
Immobilisations corporelles	11 735	12 137
Actifs au titre des régimes de retraite	3 206	2 840
Impôts sur le résultat différés	37	25
Immobilisations incorporelles	1 095	1 134
Goodwill	3 273	3 273
Total de l'actif	30 300 \$	28 913 \$
PASSIF		
Courant		
Dettes fournisseurs et charges à payer	2 341 \$	2 465 \$
Produits passages perçus d'avance	1 932	2 314
Produits différés d'Aéropian et autres produits différés	861	572
Partie courante de la dette à long terme et des obligations locatives note 5	1 015	1 788
Total du passif courant	6 149	7 139
Dettes à long terme et obligations locatives note 5	15 667	11 201
Produits différés d'Aéropian et autres produits différés	3 771	4 032
Passif au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	2 551	3 015
Provisions liées à la maintenance	968	1 040
Autres passifs non courants note 4	974	696
Impôts sur le résultat différés	75	75
Total du passif	30 155 \$	27 198 \$
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES		
Capital-actions notes 4 et 7	2 734	2 150
Surplus d'apport	102	98
Cumul des autres éléments du résultat global	(38)	(39)
Déficit	(2 653)	(494)
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	145	1 715
Total du passif et des capitaux propres attribuables aux actionnaires	30 300 \$	28 913 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

Non audité (en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Produits d'exploitation				
Passages note 11	1 636 \$	507 \$	2 457 \$	3 907 \$
Fret note 11	366	216	1 005	634
Autres note 4	101	34	207	465
Total des produits	2 103	757	3 669	5 006
Charges d'exploitation				
Carburant aviation	472	175	911	1 135
Salaires et charges sociales	592	475	1 617	1 735
Charges liées aux transporteurs régionaux, compte non tenu du carburant	312	198	700	841
Dotation aux amortissements	400	423	1 217	1 414
Maintenance avions	153	45	430	496
Redevances aéroportuaires et de navigation	166	97	373	438
Frais de vente et de distribution	74	30	142	226
Coûts liés à la portion terrestre des forfaits	23	5	29	236
Restauration et services à bord	52	26	94	146
Communications et technologies de l'information	85	66	271	292
Éléments particuliers note 3	(103)	(192)	(157)	44
Autres	241	194	588	776
Total des charges d'exploitation	2 467	1 542	6 215	7 779
Perte d'exploitation	(364)	(785)	(2 546)	(2 773)
Produits (charges) autres que d'exploitation				
Profit (perte) de change	(136)	88	(74)	(381)
Produits d'intérêts	17	32	54	106
Charges d'intérêts note 5	(197)	(196)	(538)	(474)
Intérêts incorporés	4	6	13	20
Coût financier net au titre des avantages du personnel	(1)	(6)	(10)	(26)
Profit (perte) sur les instruments financiers note 10	114	46	(114)	(28)
Perte aux règlements et modifications de dette note 5	(110)	-	(129)	-
Autres	(6)	(6)	(20)	(22)
Total des charges autres que d'exploitation	(315)	(36)	(818)	(805)
Perte avant impôts sur le résultat	(679)	(821)	(3 364)	(3 578)
Recouvrement d'impôts sur le résultat note 6	39	136	255	92
Perte nette de la période	(640) \$	(685) \$	(3 109) \$	(3 486) \$
Perte nette par action note 8				
Perte par action – résultat de base	(1,79) \$	(2,31) \$	(8,90) \$	(12,58) \$
Perte par action – résultat dilué	(1,79) \$	(2,31) \$	(8,97) \$	(12,58) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Non audité (en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Résultat global				
Perte nette de la période	(640) \$	(685) \$	(3 109) \$	(3 486) \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de la charge d'impôts : Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net	220	365	950	444
Réévaluations du passif des régimes d'avantages du personnel				
Réévaluations des placements en instruments de capitaux propres				
	(15)	(12)	1	(88)
Total du résultat global	(435) \$	(332) \$	(2 158) \$	(3 130) \$

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Non audité (en millions de dollars canadiens)	Capital- actions	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués (déficit)	Total des capitaux propres attribua- bles aux action- naires
1 ^{er} janvier 2020	785 \$	83 \$	25 \$	3 507 \$	4 400 \$
Perte nette	-	-	-	(3 486)	(3 486)
Réévaluations du passif des régimes d'avantages du personnel	-	-	-	444	444
Réévaluations des placements en instruments de capitaux propres	-	-	(88)	-	(88)
Total du résultat global	-	-	(88)	(3 042)	(3 130)
Rémunération fondée sur des actions	-	14	-	-	14
Actions émises, montant net (note 7)	558	-	-	-	558
Actions rachetées et annulées dans le cadre de l'offre de rachat	(8)	-	-	(119)	(127)
30 septembre 2020	1 335 \$	97 \$	(63) \$	346 \$	1 715 \$
1 ^{er} janvier 2021	2 150 \$	98 \$	(39) \$	(494) \$	1 715 \$
Perte nette	-	-	-	(3 109)	(3 109)
Réévaluations du passif des régimes d'avantages du personnel	-	-	-	950	950
Réévaluations des placements en instruments de capitaux propres	-	-	1	-	1
Total du résultat global	-	-	1	(2 159)	(2 158)
Rémunération fondée sur des actions	-	10	-	-	10
Actions émises, montant net (note 7)	584	(6)	-	-	578
30 septembre 2021	2 734 \$	102 \$	(38) \$	(2 653) \$	145 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.


TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Non audité (en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités suivantes				
Exploitation				
Perte nette de la période	(640) \$	(685) \$	(3 109) \$	(3 486) \$
Ajustements au titre du rapprochement avec les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation				
Impôts sur le résultat différés note 6	(45)	(140)	(264)	(58)
Dotation aux amortissements	400	423	1 217	1 414
(Profit) perte de change	93	(112)	(255)	361
Déficit de la capitalisation des régimes d'avantages du personnel sur la charge de ces régimes	64	49	398	222
Profit (perte) sur les instruments financiers note 10	(114)	(46)	114	28
Perte aux règlements et modifications de dette note 5	110	-	129	-
Variation des provisions au titre de la maintenance	7	(78)	(126)	9
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	413	286	(173)	(362)
Éléments particuliers note 3	(13)	(3)	-	327
Autres	(6)	20	73	(12)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	269	(286)	(1 996)	(1 557)
Financement				
Produits des emprunts note 5	6 760	1 114	8 027	6 008
Réduction de la dette à long terme et des obligations locatives note 5	(2 953)	(1 433)	(4 234)	(2 211)
Actions rachetées aux fins d'annulation note 7	-	-	-	(132)
Émission d'actions note 7	-	-	554	554
Frais de financement note 5	(196)	(13)	(203)	(75)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	3 611	(332)	4 144	4 144
Investissement				
Placements à court terme et à long terme	(1 299)	(368)	51	(72)
Achats d'immobilisations corporelles et incorporelles	(149)	(282)	(695)	(867)
Produit de la vente d'actifs	5	2	16	6
Produit de la cession-bail d'actifs	-	-	11	-
Autres	20	4	15	41
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(1 423)	(644)	(602)	(892)
Effet du cours du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	53	(37)	16	5
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 510	(1 299)	1 562	1 700
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	2 710	5 089	3 658	2 090
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	5 220 \$	3 790 \$	5 220 \$	3 790 \$
Paiements d'intérêts en trésorerie note 5	136 \$	121 \$	419 \$	365 \$
Paiements (recouvrements) d'impôts sur le résultat en trésorerie	(42) \$	(88) \$	- \$	3 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

Notes complémentaires des états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audités)
(en dollars canadiens, sauf indication du contraire)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les états financiers consolidés résumés non audités intermédiaires ci-joints (les « états financiers ») sont ceux d’Air Canada (la « Société »). Le terme « Société » s’entend, selon le contexte, d’Air Canada et d’une ou de plusieurs de ses filiales, y compris ses principales filiales actives lui appartenant en propre, Société en commandite Touram, qui exerce ses activités sous le nom de marque Vacances Air Canada^{MD} (« Vacances Air Canada »), Air Canada Rouge S.E.C., qui exerce ses activités sous le nom de marque Air Canada Rouge^{MD} (« Air Canada Rouge ») et Aéroplan inc. (« Aéroplan »).

Air Canada est constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Son siège social est situé au 7373, boulevard Côte-Vertu Ouest (Saint-Laurent), au Québec.

Air Canada, à l’image de l’industrie mondiale du transport aérien, continue de faire face à une diminution importante du trafic par rapport à l’exercice 2019 et à une baisse correspondante de ses revenus et de ses flux de trésorerie en raison de la pandémie de COVID-19 et des restrictions de voyage imposées dans de nombreux pays. Bien que la situation s’améliore, la demande de transport demeure difficile à déterminer étant donné l’évolution des restrictions imposées par les gouvernements dans le monde et la sévérité des restrictions qui n’ont commencé à s’assouplir que récemment au Canada. Air Canada ne peut prévoir ni toutes les répercussions ni le moment où la situation pourrait s’améliorer. La Société suit de très près la situation et prendra les mesures qui s’imposent en fonction de l’évolution de la pandémie de COVID-19. Ces mesures dépendront de divers facteurs, parmi lesquels l’évolution de l’épidémie et du virus, la disponibilité et l’efficacité de tests de dépistage rapides, de vaccins et de traitements contre le virus, les mesures prises par les gouvernements et la réaction des passagers, la complexité associée au redémarrage d’un secteur dont les nombreuses parties prenantes doivent agir de façon coordonnée, ainsi que le moment et l’ampleur de la reprise des voyages internationaux et des voyages d’affaires, qui sont des segments de marché cruciaux pour Air Canada, aucun de ces facteurs ne pouvant être prédit avec certitude.

La Société connaît généralement une hausse de la demande aux deuxième et troisième trimestres de l’année civile, et une demande réduite aux premier et quatrième trimestres. Ces variations cycliques de la demande ont essentiellement été la conséquence d’un nombre plus élevé de voyageurs d’agrément qui privilégient les mois du printemps et de l’été pour leurs déplacements. Toutefois, en raison de la pandémie de COVID-19, la demande saisonnière, qui s’améliore certes, demeure déprimée par rapport à son niveau d’avant-pandémie. En raison du fléchissement de la demande, certains postes de produits et de charges et certains postes de l’état de la situation financière directement liés aux ventes et aux activités d’exploitation sont lourdement touchés par la chute du trafic et le demeureront. La Société continue d’ajuster de manière dynamique la capacité selon le besoin. Bien que la Société ait pris des mesures pour comprimer ses coûts en raison de la pandémie de COVID-19, sa structure de coûts comporte toujours des coûts fixes substantiels qui ne varient pas de façon notable en fonction de la demande passagers à court terme.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La Société établit ses états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR »), tels qu'ils sont définis dans le Manuel de CPA Canada – Comptabilité (le « Manuel de CPA Canada »), qui intègre les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers ont été établis conformément aux IFRS applicables pour l'établissement d'états financiers intermédiaires, notamment IAS 34 *Information financière intermédiaire*. Conformément aux PCGR, les présents états financiers ne contiennent pas toutes les informations financières que doivent contenir les états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Selon l'opinion de la direction, les présents états financiers rendent compte de tous les ajustements nécessaires pour donner une image fidèle des résultats de la période intermédiaire présentée.

Le Conseil d'administration de la Société a approuvé les présents états financiers pour publication le 1^{er} novembre 2021.

Les présents états financiers ont été établis en fonction des méthodes comptables présentées à la note 2 afférente aux états financiers consolidés annuels de l'exercice 2020, à l'exception de la modification mentionnée ci-dessous.

Adoption de normes comptables modifiées : Réforme des taux interbancaires offerts (« TIO »)

En août 2020, l'IASB a publié des modifications des normes suivantes : IFRS 9 *Instruments financiers*, IAS 39 *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, IFRS 7 *Instruments financiers : informations à fournir*, IFRS 4 *Contrats d'assurance* et IFRS 16 *Contrats de location*.

Les modifications portent sur les problèmes découlant de la mise en œuvre de la réforme des taux interbancaires qui prévoit le remplacement des taux interbancaires par d'autres taux de référence. Pour les instruments financiers au coût amorti, les modifications prévoient une mesure de simplification suivant laquelle, si la réforme des taux interbancaires a pour conséquence un changement des flux de trésorerie contractuels et que ce changement est effectué sur une base économiquement équivalente, il est alors comptabilisé en mettant à jour le taux d'intérêt effectif sans comptabilisation immédiate d'un profit ou d'une perte.

La Société a adopté ces modifications le 1^{er} janvier 2021 en se prévalant de la mesure de simplification. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société à la date de la première application ou pour les périodes comparatives.

3. ÉLÉMENTS PARTICULIERS

Sont qualifiés de particuliers les éléments qui, de l'avis de la direction, doivent être présentés séparément du fait de leur taille ou de leur incidence pour permettre une pleine compréhension de la performance financière de la Société.

Les éléments particuliers comptabilisés dans les charges d'exploitation sont les suivants :

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Pertes de valeur (reprise de perte de valeur)	(12) \$	(3) \$	14 \$	327 \$
Subvention salariale d'urgence du Canada, montant net	(103)	(189)	(424)	(391)
Provisions pour réduction de l'effectif	4	-	163	112
Modifications apportées aux régimes d'avantages sociaux	8	-	76	-
Autres	-	-	14	(4)
Éléments particuliers	(103) \$	(192) \$	(157) \$	44 \$

Pertes de valeur

En raison des réductions de capacité liées aux effets de la pandémie de COVID-19, Air Canada a accéléré le retrait de son parc aérien de certains appareils. Une perte de valeur sans incidence sur la trésorerie de 283 M\$ a donc été comptabilisée en 2020 (295 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020) pour rendre compte de la baisse de la valeur des actifs au titre du droit d'utilisation des appareils loués et de la baisse de la valeur comptable des appareils détenus par la Société pour la ramener au produit de la cession attendu.

La Société a aussi comptabilisé une perte de valeur de 32 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020 relativement à des coûts engagés pour le développement d'immobilisations incorporelles d'ordre technologique qui avaient été incorporés et qui sont à présent annulés.

Pour le troisième trimestre de 2021, une reprise de perte de valeur de 12 M\$ a été comptabilisée au titre des coûts prévus pour satisfaire aux conditions de restitution des appareils loués, ces coûts s'étant avérés inférieurs aux estimations initiales. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021, une perte de valeur supplémentaire de 14 M\$, déduction faite des reprises de perte de valeur, a été comptabilisée pour rendre compte de la révision à la baisse des estimations concernant le produit de la cession attendu des appareils détenus par la Société, contrebalancée en partie par des coûts inférieurs aux prévisions engagés pour remplir les conditions de restitution prévues aux contrats de location. D'autres changements dans ces estimations pourraient donner lieu à des ajustements de la perte de valeur à des périodes ultérieures.

Subvention salariale d'urgence du Canada

En 2020, le gouvernement du Canada a annoncé le programme de Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC »), une aide accordée aux employeurs pour qu'ils maintiennent ou rétablissent au registre de paie leurs employés en poste au Canada et pour atténuer les difficultés découlant de la pandémie de COVID-19.

La Société a comptabilisé un montant brut total en vertu du programme de SSUC de 103 M\$ au troisième trimestre de 2021 (429 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021; 197 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2020 et 492 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020). La Société a encaissé des paiements en trésorerie totalisant 113 M\$ au troisième trimestre de 2021 (415 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021; 260 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2020 et 440 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020). Le montant de la SSUC est comptabilisé dans les éléments particuliers, déduction faite du coût au titre des employés inactifs qui étaient admissibles à la subvention salariale en vertu du programme. Aucune condition non remplie ou autre éventualité n'est liée au programme actuel de SSUC.

Air Canada a continué de participer au programme de SSUC qui a pris fin en octobre 2021.

Provisions pour réduction de l'effectif

En raison de la pandémie de COVID-19 et dans le but de réduire le nombre d'employés qui demeurent en mise à pied technique, Air Canada a proposé des programmes d'incitation à la retraite anticipée à son personnel syndiqué. Ces programmes prévoient des bonifications des prestations reçues en vertu du régime de retraite à prestations définies pour les employés admissibles et n'ont donc pas d'incidence sur la situation de trésorerie de la Société. Des indemnités de cessation d'emploi et une perte au titre des mesures de réduction de l'effectif de 6 M\$ ont été comptabilisées au troisième trimestre de 2021 (163 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021) dans les éléments particuliers.

Au deuxième trimestre de 2020, du fait de l'incidence de la pandémie de COVID-19, Air Canada a entrepris de réduire son effectif. Une provision pour réduction de l'effectif de 76 M\$ a été comptabilisée au deuxième trimestre de 2020 relativement à ces mesures (78 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020). Des paiements de 13 M\$ ont été effectués à même cette provision au troisième trimestre (paiements de 38 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021), l'obligation résiduelle s'établissant à 7 M\$ au 30 septembre 2021. La provision comprend les coûts estimés des avis de cessation d'emploi et des indemnités de licenciement estimées prévues dans les conventions collectives de la Société et le *Code canadien du travail*, dont le montant pourrait être ajusté selon le nombre d'employés mis à pied et la période pendant laquelle ils le demeurent. Outre la provision, des indemnités de cessation d'emploi et des mesures de réduction de 36 M\$ ont été comptabilisées en 2020 relativement aux obligations au titre des prestations de retraite et des avantages du personnel.

Modifications apportées aux régimes d'avantages sociaux

En avril 2021, Air Canada a été informée de la décision de l'arbitre relativement à la détermination du plafond des gains ouvrant droit à pension stipulé dans le régime de retraite à prestations définies des salariés des services techniques représentés par l'AIMTA. Cette décision s'est traduite par une augmentation du plafond des gains ouvrant droit à pension à compter de 2021. La Société a comptabilisé dans les éléments particuliers un coût non récurrent au titre des services passés pour les régimes de retraite de 68 M\$ au deuxième trimestre de 2021 pour tenir compte de cette modification du régime. Au troisième trimestre de 2021, la durée de la période de rétroactivité a été fixée et un coût supplémentaire de 8 M\$ a été comptabilisé pour tenir compte de l'incidence estimée du nombre d'employés qui opteront pour une rétroactivité allant jusqu'en 2019. Cette modification n'a aucune incidence sur la situation de trésorerie de la Société puisqu'elle est financée à même l'excédent des régimes de retraite agréés de la Société au Canada.

Autres**Résiliation de la convention d'arrangement avec Transat**

Le 2 avril 2021, Air Canada a annoncé la résiliation de la convention d'arrangement prévoyant l'acquisition de Transat A.T. Inc. (« Transat »). Air Canada et Transat avaient conclu un accord d'acquisition en juin 2019. Les modalités en ont par la suite été modifiées en août 2019 et révisées une nouvelle fois en octobre 2020, en raison des graves répercussions économiques de la pandémie de COVID-19.

Air Canada et Transat ont convenu de résilier la convention d'arrangement contre l'acquittement par Air Canada à Transat de frais de résiliation de 12,5 M\$ et la levée de toute obligation pour Transat d'acquiescer des frais à Air Canada dans le cas où Transat serait partie à un autre accord d'acquisition ou à une opération semblable dans l'avenir.

Modifications des contrats d'achat de capacité

En mars 2021, Air Canada a annoncé un accord visant à modifier le contrat d'achat de capacité (« CAC ») conclu avec Jazz Aviation S.E.C., filiale entièrement détenue de Chorus Aviation Inc., aux termes duquel Jazz exploite actuellement les vols régionaux sous la marque Air Canada Express. Dans le cadre du contrat modifié, Air Canada a transféré à Jazz l'exploitation de sa flotte d'appareils E175 d'Embraer, assurée par Sky Regional, et Jazz est ainsi devenue l'unique exploitant des vols Air Canada Express. Le contrat d'achat de capacité conclu avec Sky Regional a été résilié. La Société a comptabilisé une charge nette de 2 M\$ pour refléter les modifications apportées au CAC et au regroupement des vols régionaux. Cette charge tient compte d'une provision nette de 12 M\$ au titre des frais estimés de résiliation à payer, contrebalancée par l'annulation des obligations locatives et des coûts des stocks associés aux appareils mis hors service.



4. ACCORDS DE FINANCEMENT PAR INSTRUMENTS D'EMPRUNT ET DE CAPITAUX PROPRES CONCLUS AVEC LE GOUVERNEMENT DU CANADA

Le 12 avril 2021, Air Canada a conclu avec le gouvernement du Canada (par l'intermédiaire de la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada) une série d'accords de financement par instruments d'emprunt et de capitaux propres qui lui donne accès à des liquidités maximales de 5,879 G\$ par l'intermédiaire du programme de Crédit d'urgence pour les grands employeurs (« CUGE »).

Le montage financier, qui prévoit des prêts entièrement remboursables dont Air Canada ne se prévaudrait que selon ses besoins ainsi qu'un placement en titres de capitaux propres, est constitué comme suit :

- Un produit brut de 500 M\$ tiré du placement de 21 570 942 actions d'Air Canada au prix de 23,17933 \$ l'action (produit net de 480 M\$).
- Un montant de 1,5 G\$ sous forme de facilité de crédit renouvelable garantie échéant en avril 2026 et portant intérêt au taux CDOR (Canadian Dollar Offered Rate) majoré de 1,5 %; la facilité est garantie au moyen d'une charge de premier rang grevant les actifs d'Aéroparc, les actions détenues par Air Canada dans Aéroparc ainsi que certains actifs d'Air Canada, dont certains droits de propriété intellectuelle liés au programme de fidélité Aéroparc. Air Canada n'a prélevé aucun montant sur cette facilité.
- Un montant de 2,475 G\$ sous forme de trois facilités de crédit non renouvelables et non garanties de 825 M\$ chacune. La première, une tranche d'une durée de cinq ans échéant en avril 2026, porte intérêt au taux annuel CDOR majoré de 1,75 %; la deuxième, une tranche d'une durée de six ans échéant en avril 2027, porte intérêt au taux annuel de 6,5 % (augmentant à 7,5 % après cinq ans); et la troisième, une tranche d'une durée de sept ans échéant en avril 2028, porte intérêt au taux annuel de 8,5 % (augmentant à 9,5 % après cinq ans). Aucun montant n'a été prélevé sur ces facilités.
- En contrepartie de la mise à disposition des facilités de crédit garanties et non garanties par le gouvernement à Air Canada, la Société a émis au total 14 576 564 bons de souscription visant initialement l'achat d'un nombre équivalent d'actions d'Air Canada, sous réserve des ajustements habituels, au prix d'exercice de 27,2698 \$ l'action au cours d'une période de 10 ans, ce qui représente 10 % de l'engagement total disponible au titre des facilités de crédit garanties et non garanties ci-dessus; 50 % des bons de souscription sont acquis parallèlement à la mise en place des facilités de crédit, et les 50 % restants seront acquis proportionnellement aux montants qu'Air Canada pourrait utiliser en vertu des facilités de crédit non garanties ci-dessus; les bons de souscription sont assujettis à un droit de rachat non récurrent en faveur d'Air Canada, aux termes duquel Air Canada peut, lors du remboursement de toutes les dettes en cours, le cas échéant, dans le cadre des facilités de crédit garanties et non garanties mentionnées précédemment et de leur extinction, racheter aux fins d'annulation tous les bons de souscription en circulation à un prix par bon de souscription égal à sa juste valeur de marché déterminée par des évaluateurs indépendants. Les bons de souscription dont les droits sont acquis peuvent être exercés par leur porteur soit en payant le prix d'exercice, soit en exerçant une option d'exercice sans décaissement.
- Un montant maximal de 1,404 G\$ consistant en une tranche de la facilité de crédit non garantie visant à financer le remboursement de billets non remboursables aux clients. La facilité d'une durée de sept ans échéant en avril 2028 porte intérêt au taux annuel de 1,211 %. Les prélèvements sur cette facilité sont effectués mensuellement en fonction du montant des remboursements traités et versés au cours de la période. Au 30 septembre 2021, un montant de 1,205 G\$ avait été prélevé à même cette facilité pour financer le remboursement de billets non remboursables aux clients, et un montant additionnel de 3 M\$ est en train d'être prélevé pour financer les remboursements payés jusqu'au 30 septembre 2021. La Société peut effectuer des prélèvements sur cette facilité jusqu'au 30 novembre 2021, lorsque des remboursements admissibles sont payés.

Dans le cadre du montage financier, Air Canada a pris un certain nombre d'engagements liés au remboursement des clients, à la desserte des collectivités régionales, à des restrictions touchant l'utilisation des fonds fournis, les niveaux d'emploi et les dépenses d'investissement. Ces engagements comprennent notamment ce qui suit :

- Utilisation du produit du montage financier (hormis la facilité de 1,404 G\$ affectée au remboursement des billets) seulement pour le paiement des charges d'exploitation et des obligations dont Air Canada doit s'acquitter dans le cours normal des activités au fur et à mesure qu'elles deviennent exigibles selon les pratiques passées.
- Offre de l'option de remboursement selon le mode de paiement initial aux clients admissibles qui ont acheté des billets non remboursables avant le 13 avril 2021 pour un voyage commençant au plus tôt en février 2020, mais qui n'ont pas voyagé en raison de la COVID-19. En appui à ses agences de voyages partenaires, Air Canada ne reprendra pas la commission de vente que celles-ci ont touchée sur les billets remboursés.
- Reprise des dessertes ou accès au réseau d'Air Canada dans la plupart des collectivités régionales où le service a été suspendu en raison des répercussions de la COVID-19 sur les déplacements, au moyen de services directs ou de nouveaux accords interlignes avec des transporteurs régionaux tiers.
- Restrictions visant certaines dépenses et restrictions s'appliquant à la rémunération des hauts dirigeants pour tout exercice au cours duquel les facilités garanties et non garanties sont en cours (hormis la tranche de la facilité de crédit non garantie affectée aux remboursements des billets non remboursables aux clients).
- Restrictions s'appliquant aux dividendes ou aux paiements de distributions sur les titres de participation d'Air Canada, ou à tout achat, rachat ou autre acquisition ou cession à titre onéreux de tout titre de participation ou titre d'emprunt convertible d'Air Canada tant qu'une dette est en cours en vertu de la facilité de crédit garantie ou de la facilité de crédit non garantie (à l'exclusion de la tranche de la facilité de crédit non garantie affectée aux remboursements des billets non remboursables aux clients) et pendant une période de 12 mois suivant la résiliation de ces facilités.
- Obligations de maintenir un niveau d'emploi équivalent ou supérieur à celui du 1^{er} avril 2021.
- Achèvement de l'acquisition par la Société de 33 appareils A220 d'Airbus construits aux installations d'Airbus situées à Mirabel, au Québec. Air Canada s'est également engagée à prendre livraison de la totalité des 40 appareils 737 MAX de Boeing en commande ferme. L'exécution de ces commandes demeure assujettie aux modalités des conventions d'achat applicables.

En ce qui a trait à l'investissement du gouvernement dans les titres de capitaux propres, Air Canada s'est engagée à accorder les droits d'inscription usuels. Les actions et les bons de souscription d'Air Canada émis au gouvernement sont assujettis à certaines restrictions de transfert, à savoir : i) des restrictions sur tout transfert, autre qu'à des sociétés apparentées au gouvernement, pour une période commençant à la date d'émission et se terminant, dans le cas des actions, à la date qui tombe un an après la date d'émission et, en ce qui concerne les bons de souscription, à la date à laquelle le droit de rachat d'Air Canada décrit précédemment a expiré conformément aux modalités des bons de souscription; ii) des restrictions sur les transferts aux concurrents et aux porteurs de titres d'Air Canada qui détiennent ou contrôlent au moins 5 % des actions émises et en circulation d'Air Canada, y compris les titres convertibles, après conversion, sous réserve des exceptions habituelles, et iii) en ce qui concerne les bons de souscription, une fois que la restriction empêchant le transfert décrite en i) a expiré, des blocs de taille minimale pour les transferts. Les bons de souscription sont également soumis à un plafond d'exercice qui limite la participation totale du gouvernement en actions d'Air Canada. Le plafond d'exercice interdit au gouvernement d'exercer tout droit à l'égard de bons de souscription si les droits de vote associés aux actions d'Air Canada détenues par le gouvernement (y compris celles qui ont été émises lors de l'exercice de bons de souscription) excèdent 19,99 % du total des droits de vote associés à tous les titres à droit de vote d'Air Canada en circulation immédiatement après un tel exercice.

Incidence comptable

Les instruments d'emprunt et de capitaux propres émis sont évalués à la juste valeur au moment de leur création. Tout écart entre la juste valeur et le produit reçu est traité aux fins comptables comme une subvention publique. Les produits tirés des subventions différés sont comptabilisés au début de l'entente et, compte tenu des montants prélevés sur la facilité de financement du remboursement des billets avant le 30 septembre 2021, ils ont totalisé 124 M\$. Ces produits tirés des subventions différés rendent compte du total des ajustements de la juste valeur, montant net, de la facilité de financement de remboursement des billets, des actions émises et des bons de souscription dont les droits sont acquis et qui seront amortis dans les autres produits selon le mode linéaire sur trois ans. La période d'amortissement repose sur l'estimation que fait la Société du calendrier des coûts que la subvention est censée contrebalancer. Au troisième trimestre de 2021, un montant de 10 M\$ (14 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021) a été comptabilisé dans les autres produits au titre des produits tirés des subventions.

Comme il est plus amplement décrit à la note 5, au 30 septembre 2021, un montant de 1 205 M\$ avait été prélevé à même la facilité de financement du remboursement des billets.

La possibilité pour le gouvernement de choisir d'exercer les bons de souscription en payant le prix d'exercice ou en exerçant une option d'exercice sans décaissement donne lieu à un passif financier. La juste valeur des bons de souscription dont les droits sont acquis, à la comptabilisation initiale, est de 109 M\$ et elle est comptabilisée dans les autres passifs à long terme. La juste valeur des bons de souscription est déterminée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. Après la comptabilisation initiale, la Société évaluera le passif financier à la juste valeur à chaque date de clôture, comptabilisant les variations de la juste valeur dans le profit (la perte) sur les instruments financiers. Les bons de souscription dont les droits ne sont pas acquis ne sont comptabilisés que si Air Canada prélève un montant sur les facilités non garanties non renouvelables de 2,475 G\$ décrites précédemment. Au 30 septembre 2021, la juste valeur des bons de souscription était de 84 M\$ et la Société avait comptabilisé un profit latent de 16 M\$ (25 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021), qui s'explique principalement par la baisse du cours de l'action d'Air Canada depuis l'émission des bons de souscription. Se reporter à la note 10.

5. DETTE À LONG TERME ET OBLIGATIONS LOCATIVES

	Échéance finale	Taux d'intérêt moyen pondéré (en %)	30 septembre 2021 (en millions de dollars canadiens)	31 décembre 2020 (en millions de dollars canadiens)
Financement d'appareils (a)				
Financement en dollars US à taux fixe	2021 – 2030	4,88	3 569 \$	3 791 \$
Financement en dollars US à taux variable	2026 – 2027	2,02	440	483
Financement en dollars CA à taux fixe	2026 – 2030	3,78	219	232
Financement en dollars CA à taux variable	2026 – 2033	2,18	1 122	1 007
Financement en yens à taux fixe	2027	1,84	134	145
Financement en yens à taux variable	2027	3,00	2	5
Billets convertibles	2025	4,00	710	667
Facilité de crédit – en dollars canadiens (b)	2028	1,21	956	-
Billets garantis de premier rang – en dollars CA (d)	2029	4,63	2 000	-
Billets garantis de premier rang – en dollars US (d)	2026	3,88	1 522	-
Facilité de crédit garantie de premier rang – en dollars US (d)	2028	4,25	2 916	-
Billets garantis de premier rang et de deuxième rang – en dollars CA (d)			-	1 040
Billets non garantis de premier rang – en dollars US			-	509
Autre financement garanti – en dollars US (c), (d)			-	1 483
Autre financement garanti – en dollars CA (c)	2023		-	199
Dettes à long terme		3,93	13 590	9 561
Obligations locatives				
Appareils d'Air Canada	2021 – 2031	4,90	1 885	1 996
Appareils des transporteurs régionaux	2023 – 2035	6,11	1 028	1 171
Terrains et bâtiments	2021 – 2078	5,44	412	429
Obligations locatives		5,34	3 325	3 596
Dettes totales et obligations locatives		4,21	16 915	13 157
Tranche non amortie des coûts d'émission des titres de créance et des escomptes			(233)	(168)
Partie courante – dette à long terme			(497)	(1 244)
Partie courante – appareils d'Air Canada			(323)	(340)
Partie courante – appareils des transporteurs régionaux			(170)	(179)
Partie courante – terrains et bâtiments			(25)	(25)
Dettes à long terme et obligations locatives			15 667 \$	11 201 \$

Le tableau ci-dessus présente les modalités des instruments dont il est fait mention à la note 9 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice 2020 ainsi que les modalités mises à jour et les instruments conclus au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2021 décrits ci-dessous.

(a) En septembre 2020, Air Canada a conclu une facilité garantie engagée d'un montant total de 788 M\$ pour financer l'achat des 18 premiers appareils A220 d'Airbus. Comme les appareils étaient financés aux termes de cette facilité en dollars, l'accord de financement relais de 788 M\$ mis en place en avril 2020 a été remboursé simultanément. Air Canada a pris livraison des trois derniers appareils A220 d'Airbus aux termes de cette facilité au premier trimestre de 2021 et, au 31 mars 2021, les 18 appareils A220 d'Airbus étaient financés en vertu de cette facilité et le montant correspondant de l'accord de financement relais avait été remboursé.

En mars 2021, Air Canada a conclu une facilité garantie engagée d'un montant total de 475 M\$ US pour financer l'achat des 15 prochains appareils A220 d'Airbus qui devraient être livrés en 2021 et en 2022, dont le premier a été livré en mars 2021. Au 30 septembre 2021, Air Canada a pris livraison de six appareils A220 d'Airbus aux termes de cette facilité et prélevé 216 M\$ en vertu de cette facilité. L'échéance définitive des emprunts pour chaque appareil est 10 ans après la date de livraison de l'appareil en question. Les taux d'intérêt, qui peuvent être fixes ou variables, sont fixés à la date du prélèvement de chaque emprunt. Les taux d'intérêt variables correspondent généralement au CDOR majoré d'une marge de 2,28 %. Les taux d'intérêt fixes correspondent au taux de conversion de la dette à taux variable du CDOR majoré d'une marge de 2,28 % en dette à taux fixe majoré d'une marge de 2,49 %.

Les financements liés à des appareils tiennent compte des facilités de financement liées au placement de certificats de fiducie bonifiés portant sur du matériel, série 2013-1. En mai 2021, un montant de 84 M\$ US (101 M\$) au titre des billets garantis par nantissement du matériel, série 2013-1B, a été refinancé, à la date d'échéance initiale des billets, à un taux d'intérêt de 4,75 % par année; la distribution définitive est prévue en mai 2025.

(b) En ce qui concerne les accords de financement conclus avec le gouvernement du Canada dont il est question à la note 4, au 30 septembre 2021, Air Canada a prélevé un montant de 1,205 G\$ sur la tranche de la facilité de crédit non garantie de 1,404 G\$ qu'elle a affecté au remboursement de billets d'avion non remboursables à des clients. La facilité a un terme de sept ans, vient à échéance en avril 2028 et porte intérêt au taux annuel établi de 1,211 %. La valeur comptable de l'emprunt, soit 956 M\$ au 30 septembre 2021, est comptabilisée lorsque l'emprunt est contracté, à un taux d'intérêt effectif de 4,90 %. La différence accroît la valeur comptable de l'emprunt sous-jacent à sa valeur nominale selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les prélèvements sur cette facilité sont effectués mensuellement en fonction du montant des remboursements traités et versés au cours de la période. Aucun prélèvement n'a été effectué sur le montant de 3,975 G\$ des autres facilités de crédit également disponibles en vertu des accords de financement.

(c) En février 2021, la Société a prolongé d'un an sa facilité de crédit renouvelable de 600 M\$ US, soit jusqu'en avril 2024, et augmenté le taux d'intérêt de 75 points de base, soit une marge de taux d'intérêt correspondant à 250 points de base en sus du TIOL. La Société a aussi prolongé d'un an sa facilité de crédit renouvelable de 200 M\$, soit jusqu'en décembre 2023, et augmenté le taux d'intérêt de 25 points de base, soit une marge de taux d'intérêt de 275 points de base en sus des taux des acceptations bancaires. La Société a comptabilisé une perte de 19 M\$ relativement à la modification de la dette découlant de cette opération. La facilité de crédit renouvelable en dollars américains a été remboursée dans le cadre de l'opération décrite au point (d), ci-dessous. La facilité de crédit renouvelable en dollars canadiens a aussi été remboursée en août; aucune somme n'avait été prélevée sur cette facilité au 30 septembre 2021.

(d) En août 2021, Air Canada a réalisé un placement privé de 2,0 G\$ CA de billets garantis de premier rang à 4,625 % échéant en 2029 (les « billets en dollars canadiens ») et de 1,2 G\$ US de billets garantis de premier rang à 3,875 % échéant en 2026 (les « billets en dollars américains » et, avec les billets en dollars canadiens, les « billets »). Air Canada a également procédé à la clôture de sa nouvelle facilité de crédit garantie de premier rang de 2,9 G\$ US composée d'un nouveau prêt à terme B échéant en 2028 de 2,3 G\$ US (le « prêt à terme ») et d'une nouvelle facilité de crédit renouvelable inutilisée de 600 M\$ US échéant en 2025 (la « facilité renouvelable » et, avec le prêt à terme, les « facilités de crédit garanties de premier rang »).

Air Canada a tiré un produit brut totalisant environ 7,1 G\$ de la vente des billets et des facilités de crédit garanties de premier rang. Air Canada a affecté le produit tiré de la vente des billets en dollars canadiens ainsi que le produit du prêt à terme aux fins suivantes : i) le règlement de la totalité du capital de 200 M\$ exigible au titre des billets garantis de premier rang à 4,75 % échéant en 2023 de la Société et le remboursement de la totalité du capital de 840 M\$ exigible au titre de ses billets de deuxième rang à 9,00 % échéant en 2024, ii) le remboursement de la totalité de l'encours de la dette de 1 178 M\$ US de la Société aux termes de la convention de prêt datée du 6 octobre 2016, laquelle est composée d'une facilité de prêt à terme B syndiquée garantie en dollars américains et d'une facilité de crédit renouvelable syndiquée garantie en dollars américains et iii) le règlement des commissions et frais d'opération applicables. La Société a comptabilisé une perte de 110 M\$ au titre du règlement de la dette en rapport avec ces remboursements.

Le solde du produit est conservé pour les besoins du fonds de roulement et les autres besoins généraux de l'entreprise. Aucune somme n'est prélevée sur la facilité renouvelable au 30 septembre 2021 et tout emprunt futur aux termes de celle-ci est également destiné à financer le fonds de roulement et les autres besoins généraux de l'entreprise.

Les billets et les obligations d'Air Canada aux termes des facilités de crédit garanties de premier rang sont des obligations garanties de premier rang de la Société, assorties d'une sûreté de premier rang, sous réserve de certaines charges autorisées, grevant certains biens donnés en garantie composés de la quasi-totalité des routes internationales et des baux relatifs aux créneaux d'aéroports et aux portes d'embarquement de la Société.

La Société a comptabilisé les charges d'intérêts suivantes :

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Intérêts sur la dette	154 \$	147 \$	406 \$	317 \$
Intérêts sur les obligations locatives				
Appareils d'Air Canada	22	26	69	84
Appareils des transporteurs régionaux	15	18	47	58
Terrains et bâtiments	6	5	16	15
Charges d'intérêts	197 \$	196 \$	538 \$	474 \$

Le compte consolidé de résultat contient les montants suivants liés à des contrats de location qui n'ont pas été comptabilisés comme des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives.

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Contrats de location à court terme	3 \$	4 \$	4 \$	29 \$
Paiements de loyers variables non pris en compte dans les obligations locatives	6	8	20	22
Charge relative aux contrats de location (prise en compte dans les autres charges d'exploitation)	9 \$	12 \$	24 \$	51 \$

Les paiements au titre des obligations locatives ont donné lieu à des sorties de trésorerie totales de 181 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2021 (554 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021; 210 M\$ et 658 M\$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020), dont 138 M\$ représentent des remboursements de capital (422 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021; 161 M\$ et 501 M\$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020).

Analyse des échéances

Les obligations de remboursement du capital et des intérêts au 30 septembre 2021 sur la dette à long terme et les obligations locatives s'établissent comme suit. Les montants en dollars américains sont convertis au taux à la clôture du 30 septembre 2021 de 1,2680 \$ CA.

Capital (en millions de dollars canadiens)	Reste de 2021	2022	2023	2024	2025	Par la suite	Total
Obligations à long terme ¹⁾	139 \$	505 \$	656 \$	474 \$	1 779 \$	10 523 \$	14 076 \$
Appareils d'Air Canada	92	308	302	289	275	619	1 885
Appareils des transporteurs régionaux	49	162	163	136	122	396	1 028
Terrains et bâtiments	6	25	23	23	24	311	412
Obligations locatives	147 \$	495 \$	488 \$	448 \$	421 \$	1 326 \$	3 325 \$
Total de la dette à long terme et des obligations locatives	286 \$	1 000 \$	1 144 \$	922 \$	2 200 \$	11 849 \$	17 401 \$

Intérêts (en millions de dollars canadiens)	Reste de 2021	2022	2023	2024	2025	Par la suite	Total
Obligations à long terme ¹⁾	59 \$	537 \$	515 \$	494 \$	469 \$	659 \$	2 733 \$
Appareils d'Air Canada	22	76	62	48	35	46	289
Appareils des transporteurs régionaux	15	53	42	32	24	103	269
Terrains et bâtiments	5	20	19	18	17	208	287
Obligations locatives	42 \$	149 \$	123 \$	98 \$	76 \$	357 \$	845 \$
Total de la dette à long terme et des obligations locatives	101 \$	686 \$	638 \$	592 \$	545 \$	1 016 \$	3 578 \$

1) Repose sur l'hypothèse que le solde du capital des billets convertibles, soit 948 M\$ (748 M\$ US), n'est pas converti et comprend les intérêts estimés à payer jusqu'à l'échéance en 2025. L'intégralité du solde du capital de la facilité de crédit non garantie décrite au point (b) ci-dessus, soit 1 205 M\$, est prise en compte.

Dans le tableau ci-dessus, les obligations de remboursement du capital ne tiennent pas compte d'escomptes et de frais de transaction de 233 M\$ qui sont portés en diminution de la dette à long terme et des obligations locatives dans l'état consolidé de la situation financière.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Le tableau qui suit contient des informations sur la variation des passifs pour lesquels les flux de trésorerie ont été classés dans les activités de financement dans le tableau des flux de trésorerie.

(en millions de dollars canadiens)	Flux de trésorerie				Variations sans effet sur la trésorerie			30 sept. 2021
	30 juin 2021	Emprunts	Rem-bourse-ments	Frais de finance-ment	Ajuste-ments liés au change	Amortis-ement des frais de financement et autres ajustements	Nouvelles obligations locatives (contrats nouveaux et modifiés)	
Dette à long terme	9 508 \$	6 760 \$	(2 815) \$	- \$	188 \$	(51) \$	- \$	13 590 \$
Appareils d'Air Canada	1 934	-	(91)	-	43	-	(1)	1 885
Appareils des transporteurs régionaux	1 045	-	(41)	-	23	-	1	1 028
Terrains et bâtiments	416	-	(6)	-	-	-	2	412
Obligations locatives	3 395	-	(138)	-	66	-	2	3 325
Tranche non amortie des coûts d'émission et autres ajustements	(157)	-	-	(196)	-	120	-	(233)
Total des passifs liés aux activités de financement	12 746 \$	6 760 \$	(2 953) \$	(196) \$	254 \$	69 \$	2 \$	16 682 \$

(en millions de dollars canadiens)	Flux de trésorerie				Variations sans effet sur la trésorerie			30 sept. 2021
	31 déc. 2020	Emprunts	Rem-bourse-ments	Frais de finance-ment	Ajuste-ments liés au change	Amortis-ement des frais de financement et autres ajustements	Nouvelles obligations locatives (contrats nouveaux et modifiés)	
Dette à long terme	9 561 \$	8 027 \$	(3 812) \$	- \$	(4) \$	(182) \$	- \$	13 590 \$
Appareils d'Air Canada	1 996	-	(280)	-	(9)	-	178	1 885
Appareils des transporteurs régionaux	1 171	-	(123)	-	(6)	-	(14)	1 028
Terrains et bâtiments	429	-	(19)	-	(1)	-	3	412
Obligations locatives	3 596	-	(422)	-	(16)	-	167	3 325
Tranche non amortie des coûts d'émission et autres ajustements	(168)	-	-	(203)	-	138	-	(233)
Total des passifs liés aux activités de financement	12 989 \$	8 027 \$	(4 234) \$	(203) \$	(20) \$	(44) \$	167 \$	16 682 \$



6. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Recouvrement d'impôts sur le résultat

L'impôt sur le résultat comptabilisé dans le compte consolidé de résultat est présenté ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
(Charge) recouvrement d'impôts sur le résultat exigibles	(6) \$	(4) \$	(9) \$	34 \$
Recouvrement d'impôts sur le résultat différés	45	140	264	58
Recouvrement d'impôts sur le résultat	39 \$	136 \$	255 \$	92 \$

Le taux d'imposition prévu par la loi de la Société pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021 était de 26,47 % (26,59 % pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020).

L'impôt sur le résultat comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global est présenté ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Réévaluations du passif des régimes d'avantages du personnel				
- charge d'impôts sur le résultat exigibles	(23) \$	(5) \$	(30) \$	(18) \$
- charge d'impôts sur le résultat différés	(42)	(132)	(252)	(173)
Réévaluations des placements en capitaux propres				
- recouvrement d'impôts sur le résultat différés	-	-	-	4
Charge d'impôts sur le résultat	(65) \$	(137) \$	(282) \$	(187) \$

7. CAPITAL-ACTIONS

Les actions d’Air Canada émises et en circulation, ainsi que les actions pouvant être émises, s’établissent comme suit :

	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Actions émises et en circulation		
Actions à droit de vote variable de catégorie A	86 007 150	111 926 060
Actions à droit de vote de catégorie B	271 741 909	220 246 228
Nombre total d’actions émises et en circulation	357 749 059	332 172 288
Actions pouvant être émises		
Billets convertibles	48 687 441	48 687 441
Bons de souscription ¹⁾	14 576 564	-
Options sur actions	4 403 545	5 903 174
Nombre total d’actions en circulation et pouvant être émises	425 416 609	386 762 903

1) Tient compte de 7 288 282 bons de souscription dont les droits ne sont pas acquis au 30 septembre 2021. Se reporter à la note 4 pour plus de détail sur les conditions d’acquisition des droits.

Offre publique de rachat

En raison de la pandémie de COVID-19, Air Canada a suspendu au début de mars 2020 les rachats d’actions en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. L’offre publique de rachat dans le cours normal des activités d’Air Canada a expiré en mai 2020 et n’a pas été renouvelée par la Société.

Avant de suspendre les rachats d’actions en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société avait acheté, aux fins d’annulation, au premier trimestre de 2020, 2 910 800 actions à un prix moyen de 43,76 \$ l’action pour une contrepartie totale de 127 M\$. L’excédent du prix sur la valeur comptable moyenne de 119 M\$ a été imputé aux résultats non distribués.

Placement d’actions

En lien avec l’offre publique de rachat d’Air Canada de décembre 2020, Air Canada a accordé aux preneurs fermes une option pouvant être exercée en totalité ou en partie dans les 30 jours suivant la clôture du placement d’actions le 30 décembre 2020, leur permettant d’acheter jusqu’à 15 % d’actions supplémentaires dans le cadre du placement d’actions. En janvier 2021, les preneurs fermes ont exercé en partie leur option de surallocation visant une tranche supplémentaire de 2 587 000 actions d’Air Canada pour un produit brut de 62 M\$. Après déduction des honoraires des preneurs fermes et des frais de placement, le produit net de l’exercice de cette option de surallocation s’est établi à 60 M\$.

Comme il est plus amplement décrit dans la note 4, en avril 2021, Air Canada a conclu avec le gouvernement du Canada plusieurs accords de financement par instruments d’emprunt et de capitaux propres, visant notamment l’émission d’actions et de bons de souscription. Air Canada a émis 21 570 942 actions au gouvernement du Canada pour un produit net de 480 M\$.

8. PERTE PAR ACTION

Le tableau qui suit présente le calcul de la perte par action – résultat de base et dilué :

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Numérateur :				
Perte nette de la période	(640) \$	(685) \$	(3 109) \$	(3 486) \$
Effet de la conversion présumée des billets convertibles	(54)	(39)	184	15
Effet de la conversion présumée des bons de souscription	(16)	-	(25)	-
Retrancher l'effet antidilutif	70	39	(184)	(15)
Numérateur ajusté servant au calcul de la perte par action diluée	(640) \$	(685) \$	(3 134) \$	(3 486) \$
Dénominateur :				
Nombre moyen pondéré d'actions	358	297	349	277
Effet des titres potentiellement dilutifs :				
Options sur actions	1	1	1	1
Bons de souscription	-	-	-	-
Billets convertibles	49	49	49	21
Retrancher l'effet antidilutif	(50)	(50)	(50)	(22)
Dénominateur ajusté servant au calcul de la perte par action diluée	358	297	349	277
Perte par action – résultat de base	(1,79) \$	(2,31) \$	(8,90) \$	(12,58) \$
Perte par action – résultat dilué	(1,79) \$	(2,31) \$	(8,97) \$	(12,58) \$

Le calcul du résultat par action est effectué à partir de chiffres entiers, et non de millions arrondis. Il n'est donc pas possible de se servir des montants ci-dessus pour recalculer les valeurs par action.

N'entrent pas dans le calcul de la perte par action – résultat dilué les bons de souscription et les options en cours pour lesquels les prix d'exercice étaient supérieurs au cours moyen des actions pour la période.

9. ENGAGEMENTS

Engagements d'immobilisations

Les engagements d'immobilisations comprennent les livraisons futures d'appareils faisant l'objet de commandes fermes et les engagements relatifs à l'acquisition d'autres immobilisations corporelles. Le coût total estimatif des appareils repose sur leurs prix de livraison qui comprennent les augmentations estimatives et, s'il y a lieu, les intérêts reportés sur le paiement à la livraison calculés selon le TIOL à 90 jours aux États-Unis au 30 septembre 2021. Les montants en dollars américains sont convertis au taux à la clôture du 30 septembre 2021 de 1,2680 \$ CA. Les engagements minimaux futurs en vertu de ces contrats sont présentés ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)	Reste de 2021	2022	2023	2024	2025	Par la suite	Total
Engagements d'immobilisations	400 \$	1 077 \$	517 \$	122 \$	- \$	- \$	2 116 \$

10. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DU RISQUE

Se reporter également à la note 17 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2020 pour obtenir de plus amples informations sur la stratégie de gestion du risque de la Société.

Récapitulatif du profit (de la perte) sur les instruments financiers

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Contrats à terme sur actions	(1) \$	(1) \$	1 \$	(34) \$
Dérivé intégré sur billets convertibles	101	47	(109)	6
Bons de souscription note 4	16	-	25	-
Actifs financiers évalués à la juste valeur	(2)	-	(31)	-
Profit (perte) sur instruments financiers	114 \$	46 \$	(114) \$	(28) \$

Gestion du risque de liquidité

La Société gère ses besoins de trésorerie en mettant en œuvre diverses stratégies, notamment celle de chercher à maintenir et à accroître les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, les engagements de financement du matériel volant nouveau et existant, ainsi que par d'autres activités de financement.

Les besoins de trésorerie visent principalement à permettre à la Société d'honorer les engagements liés aux passifs financiers et aux obligations liées au capital, aux activités courantes, aux obligations contractuelles et autres. La Société contrôle et gère le risque de liquidité en préparant des prévisions de trésorerie à cycle continu pour une période minimale d'au moins 12 mois suivant chaque période de présentation de l'information financière, en surveillant l'état et la valeur des actifs disponibles pour garantir les accords de financement, en préservant sa marge de manœuvre relativement à ces accords et en établissant des programmes pour surveiller et observer les conditions des ententes de financement. Au 30 septembre 2021, les liquidités non soumises à restrictions s'élèvent à 14 412 M\$ et sont ventilées de la façon suivante : trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et à long terme de 9 473 M\$ et un montant de 4 939 M\$ disponible en vertu des facilités de crédit non utilisées, montant qui comprend 3 M\$ prélevés en vertu de la facilité de crédit de financement des remboursements pour des remboursements remboursés avant le 30 septembre 2021 (voir la note 4).

En réponse à la pandémie de COVID-19, Air Canada a pris les mesures qui suivent en 2021 pour soutenir sa situation de trésorerie :

- Comme il est indiqué à la note 4, Air Canada a conclu avec le gouvernement du Canada une série d'accords de financement par instruments d'emprunt et de capitaux propres qui lui donne accès à un financement par emprunt maximal de 5,379 G\$, par l'intermédiaire de prêts entièrement remboursables dont Air Canada ne se prévaudra que selon ses besoins, ainsi qu'un placement en titres de capitaux propres donnant lieu à un produit brut de 500 M\$ (produit net de 480 M\$). Au 30 septembre 2021, un montant de 1 205 M\$ a été prélevé à même la facilité de crédit non garantie pour financer les remboursements de billets d'avion non remboursables aux clients. Aucun montant n'a été prélevé sur les autres facilités conclues avec le gouvernement du Canada. Air Canada a le droit de rembourser la somme prélevée et de résilier ces facilités en tout temps sans encourir de pénalité.
- Comme il est indiqué à la note 5, Air Canada a tiré un produit brut totalisant environ 7,1 G\$ d'un placement privé, composé de 2,0 G\$ de billets garantis de premier rang échéant en 2029, de 1,2 G\$ US de billets garantis de premier rang échéant en 2026, d'un nouveau prêt à terme B échéant en 2028 de 2,3 G\$ US et d'une nouvelle facilité de crédit renouvelable inutilisée de 600 M\$ US échéant en 2025.

- La Société a révisé les modalités du contrat d'achat de capacité avec Jazz Aviation S.E.C. Du fait du contrat modifié, Jazz est devenu l'unique exploitant des vols Air Canada Express. Ce remaniement des services régionaux permettra à la Société de gagner en efficience, de réduire ses charges d'exploitation et de ralentir l'épuisement de son capital en regroupant ses activités régionales sous un seul fournisseur. De plus, le CAC révisé aura pour effet d'abaisser les dépenses d'investissement et les coûts de location d'avions contractuels futurs par suite de la restructuration du parc aérien nécessaire à l'exécution du CAC.
- Comme il est indiqué à la note 5, la Société a prolongé d'un an sa facilité de crédit renouvelable de 200 M\$.
- Comme il est indiqué à la note 5, la Société a refinancé les certificats de fiducie bonifiés portant sur du matériel de catégorie B, série 2013-1, dont la distribution est attendue en mai 2025.

Gestion du risque de change

Étant donné le notional des dérivés sur devises en cours au 30 septembre 2021, dont il est question ci-après, environ 2 % des sorties nettes de trésorerie en dollars américains sont couvertes pour le reste de 2021, en regard de 52 % pour 2022 et de 29 % pour 2023, soit une couverture par des dérivés de 40 % sur les 18 prochains mois. Les réserves de trésorerie et de placements en dollars américains conjuguées à la couverture par des dérivés permettent d'atteindre une couverture de 75 % sur les 18 prochains mois. Cette couverture en dollars américains excède la couverture de 60 % que vise la Société, et cet excédent est attribuable au surcroît de rentrées en dollars américains provenant de l'opération de financement réalisée en août et décrite à la note 5. La couverture cible a été ramenée à 60 % sur une période continue de 18 mois comparativement à 70 % sur une période continue de 24 mois du fait de la diminution du risque d'exposition relatif à l'égard des activités internationales.

Au 30 septembre 2021, la Société avait en cours des contrats d'options sur devises et des contrats de swaps, échéant en 2021, en 2022 et en 2023, visant l'achat à l'échéance de dollars américains au moyen de dollars canadiens relativement à 2 168 M\$ (1 715 M\$ US) à un taux moyen pondéré de 1,2896 \$ pour 1,00 \$ US (au 31 décembre 2020 : 5 730 M\$ (4 499 M\$ US) échéant en 2021 et en 2022, à un taux moyen pondéré de 1,3586 \$ pour 1,00 \$ US). La Société a également mis en place des mesures de protection en vue de la vente d'une partie de ses euros, de ses livres sterling, de ses yens et de ses yuans excédentaires (163 M€ EUR, 39 M£ GBP, 5 750 M¥ JPY et 61 M¥ CNH) avec règlement en 2021, en 2022 et en 2023 à des taux moyens pondérés respectifs de 1,1686 € EUR, 1,4193 £ GBP, 0,0094 ¥ JPY et 0,1471 ¥ CNH pour 1,00 \$ US (au 31 décembre 2020 : 464 M€ EUR, 64 M£ GBP, 4 963 M¥ JPY, 415 M¥ CNH et 88 M\$ AUD avec règlement en 2021 et en 2022 à des taux moyens pondérés respectifs de 1,1414 € EUR, 1,3277 £ GBP, 0,0094 ¥ JPY, 0,1463 ¥ CNH et 0,6942 \$ AUD pour 1,00 \$ US).

Les structures de couverture mises en place ont diverses caractéristiques d'évaluation des options, comme des conditions à barrière désactivante et le plafonnement des bénéfices et, compte tenu de la volatilité présumée qui est utilisée dans le calcul de la juste valeur, la juste valeur nette de ces contrats sur devises au 30 septembre 2021 était de 308 M\$ avec position favorable aux contreparties (591 M\$ avec position favorable aux contreparties au 31 décembre 2020). Ces instruments dérivés n'ont pas été désignés comme couverture aux fins comptables et sont comptabilisés à la juste valeur. Au troisième trimestre de 2021, un profit de 87 M\$ a été constaté dans le poste « Profit (perte) de change » relativement à ces dérivés (perte de 106 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021; pertes de 121 M\$ et de 208 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020). Au troisième trimestre de 2021, les contrats de dérivés de change ont été réglés en trésorerie pour une juste valeur nette de 91 M\$ avec position favorable aux contreparties (389 M\$ avec position favorable aux contreparties pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021; 31 M\$ avec position favorable aux contreparties et 13 M\$ avec position favorable à la Société pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020).

La Société détient aussi des réserves de trésorerie en dollars américains qui peuvent servir de couverture économique à l'égard des fluctuations du dollar américain. Au 30 septembre 2021, les soldes de trésorerie et de placements à court terme en dollars américains s'établissaient à 2 552 M\$ (2 014 M\$ US) (1 747 M\$ (1 371 M\$ US) au 31 décembre 2020). Pour le trimestre clos le 30 septembre 2021, un profit de 62 M\$ (profit de 18 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021; perte de 43 M\$ et profit de 13 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020) a été comptabilisé au poste « Profit (perte) de change » pour tenir compte

de la variation de la valeur de marché équivalente en dollars canadiens des soldes de trésorerie et de placements à court terme et à long terme en dollars américains qui sont détenus.

Justes valeurs des instruments financiers inscrits à l'état consolidé de la situation financière

En raison de l'échéance très rapprochée ou à court terme qui les caractérise, les instruments financiers inscrits à titre d'actifs et de passifs financiers courants à l'état consolidé de la situation financière, qui comprennent les créances clients et les dettes fournisseurs et charges à payer, ont une valeur comptable proche de leur juste valeur.

Les valeurs comptables des dérivés sont égales à leur juste valeur, qui est basée sur le montant auquel ils pourraient être réglés étant donné les taux en vigueur sur le marché estimés au 30 septembre 2021.

La direction a estimé la juste valeur de sa dette à long terme au moyen de techniques d'évaluation dont les flux de trésorerie actualisés, tenant compte des informations du marché disponibles et des valeurs négociées le cas échéant, des taux d'intérêt en vigueur sur le marché, des conditions liées à des garanties éventuelles, des conditions actuelles des marchés du crédit et de l'estimation la plus récente des marges de crédit applicables à la Société selon des opérations récentes. D'après les données non observables importantes (niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs), la juste valeur estimative de la dette s'élève à 13 810 M\$ et sa valeur comptable, à 13 590 M\$.

Le tableau qui suit présente les évaluations inscrites à l'état consolidé de la situation financière, classées en fonction de l'importance des données d'entrée utilisées pour effectuer les évaluations. Aucune modification n'a été apportée aux classements ou aux méthodes d'évaluation de la juste valeur par rapport à ceux présentés à la note 17 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2020. La juste valeur des bons de souscription émis en avril 2021 est déterminée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. Il n'y a pas eu de transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2021.

		Évaluations à la juste valeur à la date de clôture, d'après ce qui suit :		
	30 septembre 2021	Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs identiques (niveau 1)	Autres données observables importantes (niveau 2)	Données non observables importantes (niveau 3)
(en millions de dollars canadiens)				
Actifs financiers				
Titres détenus à des fins de transaction				
Équivalents de trésorerie	665 \$	– \$	665 \$	– \$
Placements à court terme	3 482	–	3 482	–
Placements à long terme	771	–	771	–
Participation dans Chorus	59	59	–	–
Instruments dérivés				
Contrats à terme sur actions	15	–	15	–
Dérivés de change	1	–	1	–
Total	4 993 \$	59 \$	4 934 \$	– \$
Passifs financiers				
Instruments dérivés				
Dérivés de change	309	–	309	–
Dérivé intégré sur billets convertibles	643	–	643	–
Bons de souscription	84	–	84	
Total	1 036 \$	– \$	1 036 \$	– \$

Les actifs financiers détenus par des institutions financières sous forme de trésorerie et de liquidités soumises à restrictions sont exclus du tableau de classement des évaluations à la juste valeur ci-dessus du fait qu'ils ne sont pas évalués selon une méthode d'évaluation.

11. INFORMATIONS D'ORDRE GÉOGRAPHIQUE

Le rapprochement entre les montants globaux déclarés par région géographique pour les produits passages et fret et les montants applicables du compte consolidé de résultat s'établit comme suit :

Produits passages (en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Lignes intérieures	771 \$	316 \$	1 276 \$	1 378 \$
Lignes transfrontalières	291	28	352	793
Lignes transatlantiques	384	111	546	819
Lignes transpacifiques	112	30	163	440
Autres	78	22	120	477
	1 636 \$	507 \$	2 457 \$	3 907 \$

Produits fret (en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Lignes intérieures	30 \$	24 \$	79 \$	61 \$
Lignes transfrontalières	16	6	44	27
Lignes transatlantiques	124	103	387	256
Lignes transpacifiques	168	72	426	255
Autres	28	11	69	35
	366 \$	216 \$	1 005 \$	634 \$

Les produits passages et fret correspondent aux produits tirés des vols ayant leurs points de départ et de destination dans un pays ou une région déterminée. Les lignes transatlantiques concernent les vols ayant leurs points de départ et de destination principalement en Europe, en Inde, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Les lignes transpacifiques concernent les vols ayant leurs points de départ et de destination principalement en Asie et en Australie. Les autres produits passages et fret concernent les vols ayant leurs points de départ et de destination principalement en Amérique centrale et Amérique du Sud, dans les Antilles et au Mexique.